



SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
ACHAT – VENTE - LOCATION
23, rue Fidèle HABERT - 56750 DAMGAN
Accueil : 02.97.41.00.87. – Transaction : 02.97.41.09.74.

HONORAIRES (T.T.C)

NEGOCIATION SUR VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C
Jusqu'à 100 000 €	5000 €
De 100 000 € à 400 000 €	5 %
A partir de 400 001 €	4.5 %

BAREME LOCATION SAISONNIERE

Honoraires : 28 % T.T.C du montant du loyer à la charge du locataire

ASSURANCE annulation – interruption – casse (*Facultative*)
Souscrite auprès du Cabinet SAM Loisirs

Forfait 20 € / semaine

FRAIS DE DOSSIER

15 €

Sarl JOBY IMMOBILIER au capital de 7500 €
RCS : VANNES 500 169 263 — Carte Professionnelle N° 206/2007 VANNES
Garanties financières : Groupe SO.CA.F. 26, avenue de Suffren 75015 PARIS
Site : WWW.damgan-immo.com - E-mail : info@damgan-immo.com